

## AVENIR ET ANIMATION DES ARCS



sigle : 3A

Date de création : 2000

180 cotisants (sur 230 adhérents)

### Activités :

Cette association a pour objet :

- de développer l'esprit de la station et sa personnalité,
- d'informer et de fédérer les propriétaires immobiliers, particuliers et commerçants,
- de mener une réflexion quant à l'organisation de la station, son animation, son environnement,
- de participer de manière générale à toutes instances ayant pour objectif de contribuer au développement harmonieux d'une station d'altitude, en collaboration notamment avec la ville de Bourg Saint Maurice – Les Arcs, l'Office du Tourisme, les aménageurs et tous autres intervenants

Elle entretient des relations avec les élus et participe à la gouvernance de la station.

Elle est, pour ce faire, présente au Comité Directeur de l'Etablissement Public qui regroupe l'Office de Tourisme, le Club des Sports et des représentants des principaux acteurs socio-économiques de la station.

Elle participe à l'animation de la station en proposant des manifestations sportives amicales (golf) ouvertes à tous.

Elle soutient des activités culturelles comme le « Festival / Académie de musique des Arcs ».

Elle informe ses adhérents au moyen de bulletins d'information (« La lettre du Président ») à raison de 3 envois par an, relaye la plupart des informations concernant la station (informations municipales, articles de presse, ...) via son site internet [www.trois-a.org](http://www.trois-a.org).

Elle favorise les échanges entre adhérents, ou sympathisants, grâce à son site Internet.. Dans ce même but, elle organise, chaque année (en août, après son Assemblée Générale), une réunion publique faisant intervenir des élus et des représentants de la société des remontées mécaniques, ainsi qu'une rencontre l'hiver avec ses adhérents et ses sympathisants.

Bien entendu, réunions sportives, culturelles ou d'information se terminent par un pot où peuvent convivialité et bonheur de séjourner en station.

Cotisation : 35 €

La station : - 800 habitants en station, pour 8000 sur l'ensemble de la commune (Bourg-Saint-Maurice)  
- 36000 lits touristiques, dont 19.000 sont gérés par des professionnels (hébergeurs professionnels ou agences).